



Vente de voiture avec faux kilométrage..

Par **bruno13300**, le **19/05/2008** à **20:46**

Bonjour,j'ai acheté une voiture berlingo avec 164.000 kms,3 mois apres je recois une lettre de la gendarmerie m'indiquant que j'ai été victime de faux kilométrage,la voiture aurait 300.000 kms,j'ai porté plainte bien sur,le garage ne veut pas me la reprndre pour je ne sais quelle raison,je dois absolument vendre ce véhicule car besoin d'argent, le garage voulai me reprendre la voiture et il s'est désisté alors que j'avais acheté une autre voiture ailleurs,j'ai des acheteurs en vue et ayant connaissance du fait, ai-je le droit de vendre ce véhicule ?en marquant kms au compteur non garanti et en laissant ma plainte,merci.